

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR N3

Objectifs :

- Connaître la réglementation sur les équipements de protection contre les chutes en hauteur
- Former au contrôle avant l'utilisation des équipements de protection contre les chutes en hauteur
- Savoir utiliser des équipements de protection contre les chutes en hauteur
- Savoir Analyser le risque de chute et tirant d'air.
- Savoir évoluer en sécurité en connexion sur un dispositif d'ancrage.
- Savoir mettre en place un dispositif d'ancrage provisoire de classe B (Anneau, Ligne de vie à sangles ; ligne de vie à partir d'une corde).

Prérequis :

Aucun

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Personnes concernées :

Tout intervenant ou chef d'équipe pratiquant le travail en hauteur et susceptible de porter secours à une victime de chute de hauteur

Tarifs : Formation en intra-entreprise. Voir devis

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

Méthodologie

- Alternance de séquences théoriques et pratiques
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain.

Durée :

- 1 jour selon le niveau des participants
- Pour 1 jour de formation : Comportant 4h de formation théorique et 3h de formation pratique

Théorie (3h) :

- Choix des EPI en fonction des dispositifs d'assurage et du tirant d'air disponible.
- Méthodologie de sauvetage de victime suspendue.
- Choix des moyens de secours à mettre en œuvre.
- Mesures de sécurité à mettre en œuvre et consignes de sécurité et d'utilisation.
- Test de validation des acquis théoriques

Pratique (4h):

Mise en situation :

- Réalisation d'un dispositif d'ancrage provisoire individuel sur support existant (IPN/HEA)
- Mise en situation de chute (Suspension par système d'arrêt de chute afin d'évaluer l'impact sur le corps d'un point de vue sensation)
- Mise en place d'ancrages provisoires.
- Auto évacuation à l'aide d'un évacuateur automatique.
- Evacuation d'une victime inconsciente suspendue à l'aide d'un évacuateur automatique.
- Evacuation d'une personne inconsciente à l'aide de dispositifs à cordes.
- Test pratique d'évacuation de victimes.